

**Direction des Jurys
de l'enseignement secondaire**
Rue Adolphe Lavallée, 1
1080 Bruxelles

enseignement.be/jurys
jurys@cfwb.be

Jurys de la Communauté française De l'enseignement secondaire ordinaire

Consignes d'examens

Cycle	2020-2021/2
Titre	CESS professionnel
Option	Aide familial(e)
Matière	Ethique et déontologie

• • • **Programme :**

La référence du programme de l'OBG Aide familial(e) pour le CESS prof est : 414/2011/249

Il est consultable à l'adresse suivante:

www.wallonie-bruxelles-enseignement.be/prog/414/2011/249

Remarque : les consignes précisées dans ce document en annexe ne se substituent pas au programme de la fédération Wallonie-Bruxelles. Elles complètent le programme et précisent les modalités d'évaluation.

• • • **Titre visé :**

CESS prof

Secteur : services aux personnes

Groupe : services sociaux et familiaux

Option : aide familial(e)

• • • **Modalités de l'examen d'éthique et déontologie (1h en 5^{ème} et 1 h en 6^{ème})**

Examen oral

Le candidat(e) sera interrogé(e) sur les notions prévues en annexe. Des exemples concrets seront souvent demandés afin de vérifier la compréhension des notions. Lors de la préparation de son examen, le candidat(e) veillera à répondre aux différentes questions prévues dans l'annexe. L'examen sera coté sur 20

• • • **Matériel**

- De quoi écrire.

••• Annexe

Les consignes suivantes sont une aide pour préparer l'examen mais elles n'excluent pas de consulter le programme de FWB

1. Généralités

- Définir déontologie et préciser les différents codes de déontologie et le public à qui ils s'adressent
- Expliquer en quoi ces règles peuvent s'adresser à des aides-familial(es)
- Définir le terme « éthique »
- Expliquer la notion de secret professionnel et de secret partagé, préciser les bases légales
- Expliquer la notion de non assistance à personne en danger et les bases légales
- Définir la notion de responsabilité (pénale et civile)
- Préciser dans quels cas votre responsabilité peut être engagée

2. L'attitude professionnelle de l'aide familial(e) :

- Des compétences ayant trait aux connaissances : expliquer pourquoi avec 1 exemple
- Des compétences ayant trait aux aptitudes : expliquer pourquoi avec 1 exemple
- Des compétences ayant trait aux attitudes : expliquer pourquoi avec 1 exemple
- Préciser le rôle particulier de l'aide familial(e)
- Respecter les limites de sa profession (connaître les actes permis et les actes non permis) : c'est-à-dire ?

3. La dimension multiculturelle de la profession

- Respecter les convictions religieuses, philosophiques et culturelles (comment ?)
- Respecter chaque individu quel que soit sa condition sociale (comment ?)

4. Entretenir l'esprit d'équipe

- Tenir compte des décisions de l'équipe et des supérieurs hiérarchiques

- Agir cependant avec souplesse et adaptabilité en fonction des attentes du bénéficiaire
- Ne pas dénigrer d'autres collègues qui seraient passés avant vous ou qui passeraient après vous chez le bénéficiaire
- Identifier les différents intervenants et le rôle de chacun dans le cadre de l'aide à domicile et en institution
- Place de l'AF au milieu de ceux-ci

5. Connaître les aides et services adaptés afin de savoir comment et où les contacter

- Eventuellement pour les déplacements du bénéficiaire
- Pour des problèmes qui ne sont pas dans le statut de l'aide familial(e)
- Identifier les problèmes en question et relayer les informations vers l'équipe, vers l'autorité dont vous dépendez

6. Repérer les signes de maltraitance et de négligence (maltraitance d'enfants, de personnes âgées...à domicile, en institution)

- Bien observer (dépister)
- Ecouter (écoute active)
- Analyser (méfiance par rapport aux justifications avancées)
- Transmettre vos observations à qui de droit et s'assurer du suivi
- Connaître la marche à suivre en cas de suspicion de maltraitance

7. Se situer dans l'organigramme

- Définir organigramme et préciser les différents types
- Créer l'organigramme d'un service à domicile (par exemple : du CPAS de votre commune)
- Préciser l'utilité de l'organigramme

8. Projet de l'équipe et projet particulier en situation concrète

- Concilier ces deux projets (préciser comment ?)

9. Participer à une réunion de l'équipe

- Préparer la réunion (comment ?)
- S'exprimer et relayer (c'est-à-dire)
- Ecouter les autres membres de l'équipe (pourquoi ?)
- Evaluer ou réévaluer les objectifs (pourquoi ?)

10. Faire un travail sur soi (autocritique)

- Analyser ce qui a marché, ce qui n'a pas marché (expliquer avec un exemple). Pouvoir utiliser une grille d'évaluation. (On apprend toujours de ses erreurs)
- Evaluer l'écart entre l'idéal à atteindre et la réalité
- Définir le terme « représentation mentale »
- Connaître ses représentations mentales concernant les personnes âgées, les personnes handicapées, la mort, l'indigence, l'alcoolisme, la malpropretédonner deux exemples de représentations mentales
- Séparer sa vie privée de sa vie professionnelle et séparer sa propre histoire de celle du bénéficiaire (comment ?)
- Eviter la projection, définir le terme et donner un exemple

11. Se former en cours de carrière

- Pourquoi est-ce nécessaire de se former continuellement ?
- Quelles formations pourraient éventuellement être intéressantes pour l'aide familial(e) ?